



RESSOURCES HUMAINES

FICHE PROGRAMMATION

REALISER SON BILAN DE COMPETENCES

Public

Tout public

Prérequis

L'engagement du bénéficiaire est indispensable et implique qu'il se conformera aux demandes du/de la conseiller.ere bilan qui l'accompagne. Celui-ci apporte des outils, une méthodologie éprouvée au bénéficiaire, qui reste acteur de ses choix et de la mise en oeuvre de son ou de ses projets.

Objectifs pédagogiques

- Analyser sa situation actuelle et se positionner par rapport à des changements voulus ou contraints.
- Identifier ses savoirs, savoirs faire, savoirs être.
- Repérer les éléments de son expérience transférables à de nouvelles situations professionnelles.
- Recueillir et de mettre en forme les éléments permettant d'approfondir ou de préciser un projet professionnel.
- Identifier les difficultés à surmonter ainsi que les atouts mobilisables par rapport à des pistes et cibles professionnelles adaptées, élargies ou nouvelles.
- Formaliser un projet professionnel conciliant ses capacités et aspirations avec les possibilités offertes par l'entreprise ou par le marché du travail.

Contenu

Le bilan de compétences s'effectue en 3 phases, avec une alternance d'entretiens individuels et d'ateliers.

1 Phase Préliminaire

Analyse du parcours, des expériences personnelles et professionnelles (formation, bénévolat, loisirs, sports, etc.)

Identification des compétences acquises, forces et axes de progression

Définition des intérêts, motivations, valeurs professionnelles et environnement préférentiel

2 Phase d'Investigation pour vérifier le niveau de perception de l'environnement

Identification des pistes à explorer

Information et documentation au regard des pistes à explorer et des cultures métiers

Réalisation d'enquêtes professionnelles

Evaluation des enquêtes

Etude de faisabilité du projet

3 Phase de Projection

Formalisation des objectifs

Planification des actions vers l'emploi / l'activité / la formation

Détermination d'échéancier à court, moyen et long terme

La répartition entre ateliers collectifs et suivis individuels est planifiée ainsi:

- Collectif : Information sur les objectifs du bilan de compétences, son déroulement, les techniques utilisées - 1h30
- Individuel : Entretien diagnostic : définir et analyser les besoins - 2h
- Collectif : Atelier connaissance de soi, intérêts, motivations - 3h
- Collectif : Atelier compétences - 3h
- Individuel : Entretien individuel - 2h
- Collectif : Atelier documentation, connaissance du marché de l'emploi - 3h

- Individuel : Trois entretiens individuels - 5h
- Collectif : Atelier confirmation de projet - 3h
- Individuel : Entretien de synthèse - 2h

 Lieu	 Qualification de l'intervenant	 Date	 Durée	 Coût	 Code
Nouméa	Formateur(trice) titulaire d'un DESS en psychologie du travail	03/02/2025	24 h	195 000 F	5475

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact :

Province Sud
Province Nord

 24 31 35
 42 68 20

 entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc